

POINT DE SITUATION

14 MAI
2020

> LA SURVEILLANCE DE L'ÉPIDÉMIE (source : Santé publique France)

La situation est stable par rapport au 13 mai 2020.
La Martinique compte **189 cas confirmés (+0)** et le nombre de **patients hospitalisés en réanimation est stable à 2 (+0)**.

14 décès, signalés par le CHU de Martinique, sont à déplorer depuis le début de l'épidémie.

Pour rappel, le 8 mai, **le nombre cumulé de cas symptomatiques estimés** à partir des données des médecins sentinelles depuis le début de l'épidémie était de **392**.

Le nombre de personnes guéries est de 91.

Ces données seront actualisées une fois par semaine.

> LE SUIVI DES PATIENTS ATTEINTS D'HYPERTENSION

Les patients atteints d'hypertension artérielle doivent impérativement poursuivre leur traitement antihypertenseur et bénéficier d'un suivi médical régulier, au rythme prévu avant le confinement.

Poursuivre les traitements, sauf avis contraire du médecin

- La période de levée du confinement peut entraîner une baisse de la surveillance médicale des personnes hypertendues et les exposer à un risque accru d'aggravation et/ou de déstabilisation de leur hypertension artérielle.
- Il est par conséquent indispensable de rappeler l'importance des traitements, qui ne doivent en aucun cas être modifiés ou arrêtés sans avis médical.

Poursuivre la normalisation de l'hypertension

- Pour la Haute Autorité de Santé (HAS), la priorité est de poursuivre la normalisation de la pression artérielle comme en période normale. Le respect des mesures hygiéno-diététiques reste primordial, en particulier le maintien d'une activité physique, à adapter au contexte de levée du confinement et à la situation personnelle du patient.
- Il est important de se peser régulièrement et de réaliser des automesures de la pression artérielle.
- Les patients pourront communiquer ces données par télétransmission ou lors des téléconsultations, qui sont à privilégier par rapport aux rendez-vous au cabinet.
- Leurs patients doivent alerter, sans tarder, les professionnels de santé qui les suivent en cas de mesure de pression artérielle élevée, d'aggravation de leur état ou devant tout symptôme inhabituel.